



# FONCTIONS PUBLIQUES ET DE DÉFENSE DANS LE PAYS DE BREST

Juillet 2013  
Réf. 13/220

# Sommaire

---

Avant-propos .....	3
Introduction .....	5
<b>1. 43 100 emplois publics dans le Pays de Brest en 2011.....</b>	<b>6</b>
Principaux secteurs employeurs.....	7
Quelques caractéristiques majeures.....	8
<b>2. Localisation des emplois publics .....</b>	<b>9</b>
La communauté urbaine de Brest, principal pôle d’emplois publics (33 300 emplois).....	9
Landerneau, second pôle d’emplois publics (1 600 emplois) .....	10
Huit centres urbains intermédiaires.....	11
Des spécificités propres aux communes dotées d’une base militaire .....	12
<b>3. Lieu de résidence des salariés du public .....</b>	<b>13</b>
30 000 salariés résident dans le Pays de Brest.....	13
Près d’un milliard d’euros versés aux agents publics du Pays de Brest .....	14
<b>Conclusion .....</b>	<b>15</b>

## **“ LE SECTEUR PUBLIC, UN RÔLE FONDAMENTAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE BREST ”**

Depuis l'Antiquité, Brest a été choisi comme port militaire pour des raisons de défense et de contrôle maritime. En 1631, la royauté déclara la ville de Brest «port militaire». Le site présente de nombreux atouts : un espace abrité dans une rade en eau profonde, protégé par la passe étroite du goulet et idéalement placé pour protéger le royaume de l'ennemi héréditaire : les Anglais. A l'orée du XIXème siècle, Brest s'affirme comme une véritable ville de garnison, spécialisée dans les activités de soutien des forces navales.

Pendant la guerre froide, les forces militaires s'adaptent : dans le Pays de Brest s'implantent en 1965 la base opérationnelle des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins sur le site de l'île Longue à Crozon et près de la quasi-totalité des forces aéronavales françaises. Les compétences techniques sont pointues et sont parfois développées en lien avec d'autres acteurs locaux. C'est notamment le cas dans les années 1960-70 avec l'implantation de structures, bien souvent publiques, gravitant autour des activités de défense et centrées sur le secteur maritime telles que Thomson-CSF (devenu Thales) ou encore le Centre National pour l'Exploitation des Océans (CNEXO) qui deviendra en 1982 l'Ifremer.

Parallèlement, le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication, symbolisé par l'arrivée de Télécom Bretagne, se développe dans un contexte national de croissance économique et de décentralisation industrielle. Cette tendance se traduit également par l'implantation de Cabasse ou encore de Transocéan qui contribuent à la diversification de l'économie locale.

Au début des années 1970, la création de l'Université de Bretagne Occidentale annonce une orientation réellement inédite, basée sur un développement endogène ; le savoir émancipe la ville de la seule activité militaire. Le Centre hospitalier régional universitaire se développe et peu à peu, l'enseignement supérieur et la recherche s'affirment comme les leviers du développement métropolitain brestois. Des établissements publics tels qu'Ifremer, l'Institut Paul-Émile Victor, l'Institut universitaire européen de la Mer, l'École navale ou encore le Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) développent des compétences et une expertise reconnue dans le domaine des sciences et techniques marines. Cette réussite se concrétise dans les années 2000 par l'entrée du Pôle Mer Bretagne dans le cercle restreint des pôles de compétitivité à vocation mondiale.

Au final, le secteur public constitue pour Brest un véritable pilier de développement économique. L'objectif du présent rapport est d'évaluer son poids en matière d'emplois et en termes de revenus générés pour les salariés, ainsi que d'en apprécier l'impact dans l'économie locale.



## Une sur-représentation de l'emploi public dans le Pays de Brest

Une analyse de la structure de l'emploi salarié du Pays de Brest, comparée à la moyenne nationale, permet d'appréhender l'importance de l'emploi public. Les secteurs de l'administration et de l'éducation, de la santé et du social, au sein desquels sont comptabilisés les emplois publics, sont surreprésentés par rapport à la situation française. Cette spécialisation de l'emploi salarié est toujours d'actualité, même si elle s'est très légèrement atténuée au cours des deux dernières décennies.

Elle s'explique en grande partie par la présence des activités de Défense et de fonctions métropolitaines telles que la santé (avec le Centre hospitalier universitaire régional) ou l'enseignement supérieur & recherche (Université de Bretagne Occidentale, Télécom Bretagne, ENSTA, IFREMER...).

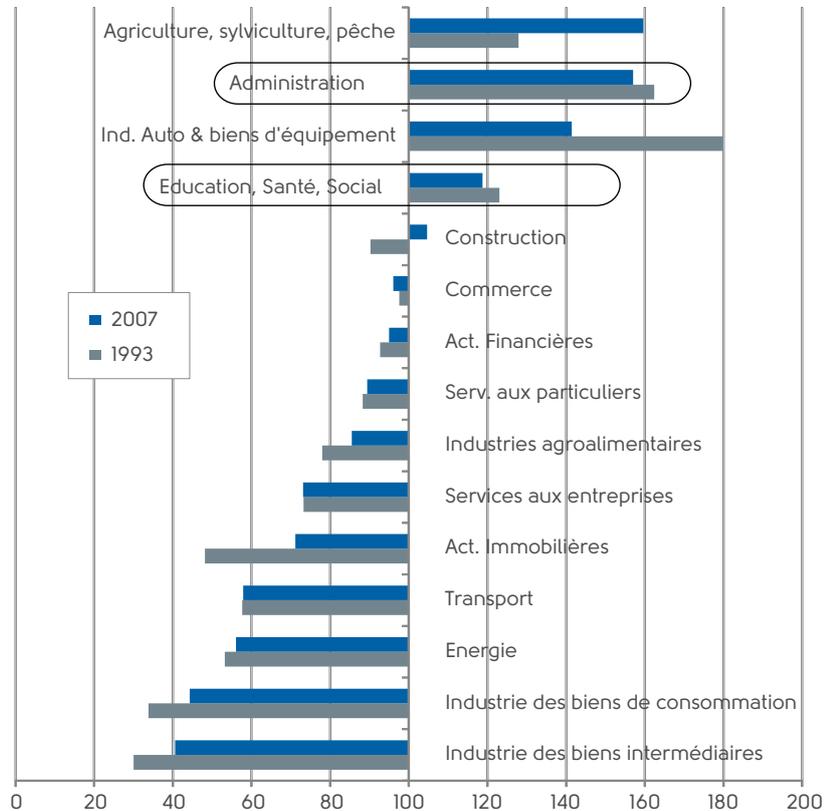
## Objectifs et méthodologie de l'étude

Le recensement des établissements et des emplois publics dans le Pays de Brest constitue le premier objectif de l'étude. Des informations complémentaires sur les revenus annuels nets, croisés avec le lieu de résidence des salariés, permettent de mesurer les effets de redistribution.

Un comité de pilotage, composé de représentants de Brest métropole océane, de la base de Défense de Brest / Lorient, de la Direction des finances publiques du Finistère et de la sous-Préfecture de Brest, a orienté et validé l'étude.

**Le champ du secteur public** est défini à partir de la catégorie juridique des établissements. Il comprend principalement les organismes publics d'enseignement, les administrations d'État, les collectivités locales, les établissements publics d'hospitalisation et les chambres consulaires. En sont exclues les grandes entreprises détenues majoritairement par l'État.

## Spécialisation de la zone d'emploi de Brest par rapport à l'emploi salarié en France



### NOTE DE LECTURE

Le graphique illustre l'écart entre la structure de l'emploi en France et celle observée au sein de la zone d'emploi de Brest. Lorsque le chiffre est supérieur à 100, la représentation de l'activité est plus forte localement qu'en moyenne nationale.

En l'absence de données statistiques disponibles, la méthode retenue repose sur une collecte d'informations directement auprès des établissements publics. Les données obtenues portent sur des effectifs 2010.

Le comité de pilotage a retenu comme **périmètre d'étude** le Pays de Brest, étendu à la base aéronavale de Landivisiau, du fait des liens organisationnels étroits avec la Base de Défense de Brest.

### Les limites de l'étude

Le niveau d'emplois est sous-estimé en raison de données non communiquées ou partielles.

Ne sont pas comptabilisés :

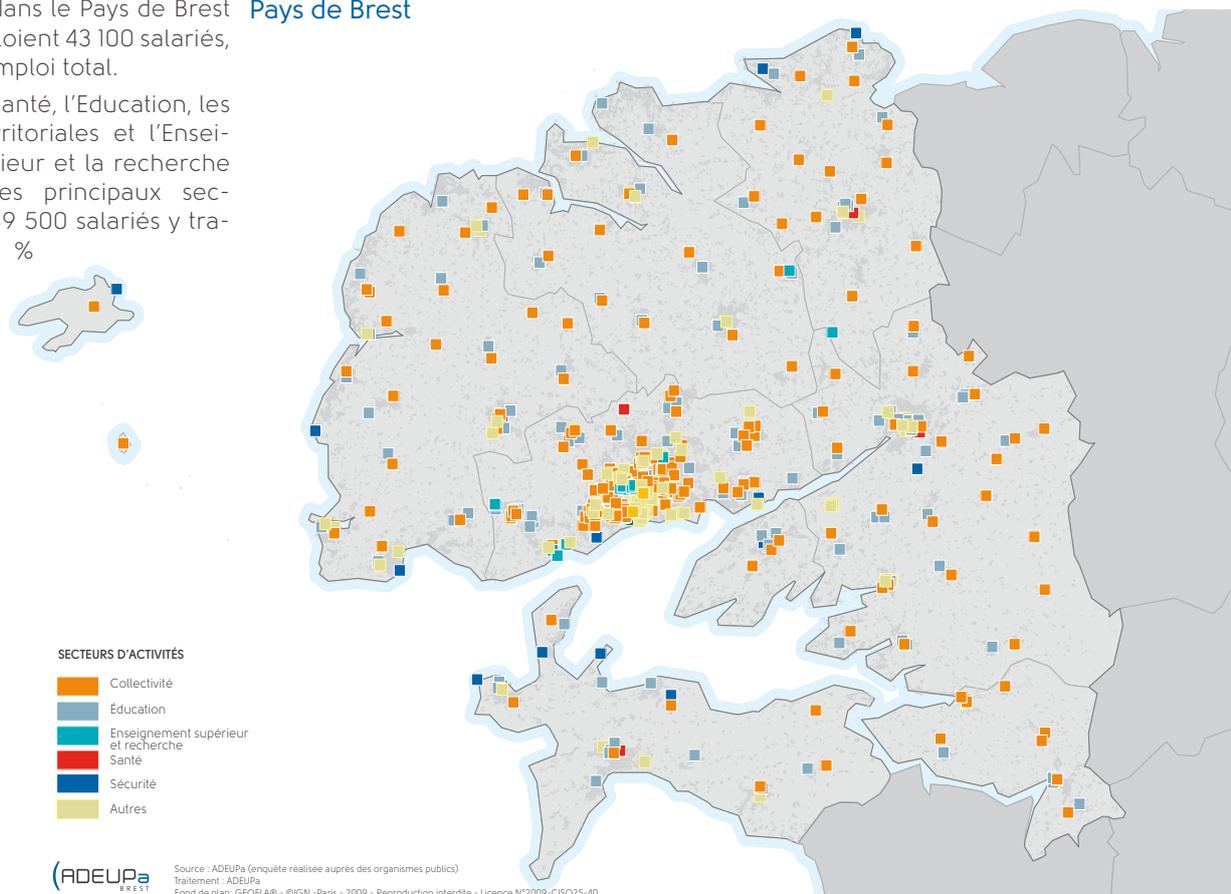
- Les salariés du Conseil régional de Bretagne et du Conseil général du Finistère,
- Les contractuels dans les collectivités territoriales, hors Brest métropole océane,
- Le personnel enseignant dans les établissements privés,
- Les salariés des communautés de communes.

# 1. 43 100 emplois publics dans le Pays de Brest en 2011

Environ 1 100 établissements publics sont recensés dans le Pays de Brest en 2011. Ils emploient 43 100 salariés, soit 28 % de l'emploi total.

La Défense, la Santé, l'Éducation, les collectivités territoriales et l'Enseignement supérieur et la recherche représentent les principaux secteurs. Environ 39 500 salariés y travaillent, soit 91 % des effectifs publics dans le Pays de Brest.

## Localisation des établissements publics dans le Pays de Brest



## 6 secteurs retenus

**1 - Éducation :** écoles préélémentaires, élémentaires, collèges et lycées

**2 - Enseignement supérieur et recherche :** université, écoles supérieures et centres de recherche

**3 - Santé :** hôpitaux

**4 - Défense :** implantations du Ministère de la Défense, y compris les unités de Gendarmerie maritime (les Gendarmeries territoriales et mobiles sont incorporées au secteur «Autres»)

**5 - Collectivités territoriales :** région, département, communes et intercommunalités

**6 - Autres :** ce sont divers secteurs dont le poids en termes d'emplois est moindre. Par exemple :

- Sécurité : Gendarmerie territoriale et mobile, police nationale et renseignements généraux
- Organismes consulaires : Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture et Chambre de commerce et d'industrie
- Équipement : DIR Ouest, Centre en route de navigation aérienne Ouest...
- Justice : tribunaux, direction interrégionale des services pénitentiaires...
- Technique : Centre d'études techniques maritimes et fluviales, Agence nationale des fréquences...
- Culture : Musée de la Marine nationale
- Services préfectoraux

## PRINCIPAUX SECTEURS EMPLOYEURS

### Le Ministère de la Défense : 17 275 salariés

Le Pays de Brest accueille 91 % des effectifs finistériens du Ministère de la Défense. A l'échelle nationale, il s'agit du second site du Ministère de la Défense, après Toulon.

Le secteur de la Défense concentre 40 % des effectifs publics et 11 % de l'emploi du Pays de Brest, soit un niveau comparable à celui observé à Toulon (13 %).

### La Santé : près de 7 150 salariés

Le Centre hospitalier régional universitaire représente plus de 91 % des effectifs de ce secteur. Il s'impose comme le deuxième employeur du Pays de Brest avec près de 6 000 salariés.

### Les Collectivités territoriales : 6 100 emplois

Les services de la communauté urbaine de Brest représentent à eux seuls 3 260 emplois (y compris les personnels contractuels).

La fonction publique territoriale demeure sous-estimée compte tenu

notamment de l'absence de données concernant les effectifs du Conseil général et du Conseil régional. Par ailleurs, les données obtenues auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale se limitent aux personnels titulaires.

### L'Éducation nationale : 5 000 emplois

Ce secteur se compose des effectifs de l'Éducation nationale. Les lycées représentent 34 % des agents recensés, les collèges 31 % et les écoles maternelles et élémentaires 35 %.

### L'Enseignement supérieur et la Recherche : 4 000 salariés

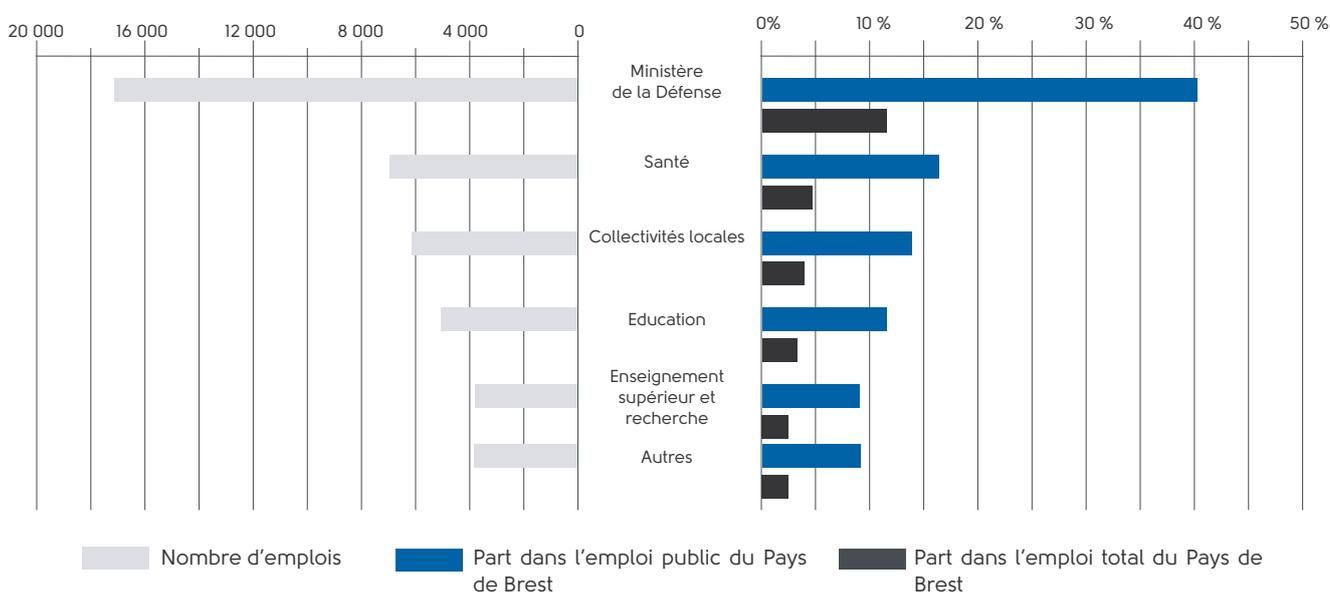
Trois établissements, l'Université de Bretagne occidentale, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer et Télécom Bretagne, représentent 80 % des effectifs du secteur.

### Autres secteurs : 3 800 emplois

3 800 emplois sont répartis à travers des organismes publics aux missions variées. Parmi les plus importants (plus de 300 salariés), peuvent être cités la CCI de Brest, la Direction Générale des finances publiques du Finistère, le Centre en route de navigation aérienne Ouest, la caisse nationale d'assurance des travailleurs salariés,

la Gendarmerie, la Police nationale et le Ministère de la justice (tribunaux et services pénitentiaires).

## Répartition sectorielle des emplois publics et part dans l'emploi du Pays de Brest



Source : ADEUPa (enquête réalisée auprès des établissements publics) et INSEE - Recensement 2007

## QUELQUES CARACTÉRISTIQUES MAJEURES

### Une présence significative dans le palmarès des principaux employeurs

Parmi les 20 plus grands employeurs du Pays de Brest, 8 d'entre eux relèvent du secteur public. Ce sont même des établissements publics qui occupent les quatre premières positions du palmarès : le Ministère de la Défense, le Centre hospitalier régional universitaire, l'Éducation nationale et Brest métropole océane.

### Une prédominance maritime

La liste des principaux employeurs permet de mettre en exergue l'importance de la dimension maritime dans l'économie du Pays de Brest. Y figurent ainsi plusieurs acteurs dont les activités sont directement liées à la mer. Cette caractéristique est commune aux secteurs public (Marine nationale, IFREMER, UBO avec l'Institut universitaire européen de la mer...) et privé (DCNS, Thalès).

### Des services de proximité aux fonctions de nature métropolitaine

Les services de l'État et les collectivités locales rendent des services aux habitants et aux entreprises du Pays de Brest (dans le domaine des transports, du développement économique, de la gestion des déchets...). Outre les services de proximité, le secteur public offre des fonctions de nature métropolitaine<sup>1</sup>.

De nombreux établissements disposent ainsi de compétences qui dépassent l'échelle du département. Par exemple, Brest est le second port militaire français. La cité du Ponant se voit dotée de fonctions de commandement dont le rayonnement dépasse de loin les frontières finistériennes. Le périmètre d'intervention de la Préfecture maritime s'étend de l'Arctique à l'An-

<sup>1</sup> - Les fonctions métropolitaines sont, selon l'Insee, celles qui assurent l'attraction et le rayonnement des plus grandes villes. Elles sont au nombre de cinq : celles qui sont liées aux prestations intellectuelles, à la conception-recherche, au commerce inter-entreprises, à la gestion ou à la culture et aux loisirs.

RANG	ORGANISMES	EFFECTIF
<b>PUBLIC</b>		
1	Ministère de la Défense	17 275
2	Centre hospitalier régional universitaire	5 967
3	Éducation nationale	4 950
4	Brest métropole océane	3 261
8	Université de Bretagne occidentale	1 652
10	IFREMER et Genavir	1 123
13	Centre hospitalier Ferdinand Grall	594
15	Chambre de commerce et d'industrie	584
18	Direction générale des finances publiques du Finistère	566
<b>PRIVÉ</b>		
5	ARKEA	3 252
6	DCNS	2 931
7	THALES	1 666
9	EVEN	1 580
11	LIVBAG	777
12	SDMO	745
14	Clinique de Keraudren - Grand Large	593
16	TRISKALIA	583
17	KEOLIS	570
19	VEOLIA	564
20	Even Lait Industrie	457

Source : ADEUPa (enquête réalisée auprès des établissements publics) et CCI de Brest  
Traitement : ADEUPa

tarctique. L'Amiral commandant de la Force océanique stratégique a autorité sur l'ensemble de la flotte sous-marine, y compris celle basée à Toulon. L'État-major de la base de Défense Brest / Lorient administre une des plus importantes bases de France (23 300 salariés) qui s'étend sur deux départements (Finistère et Morbihan).

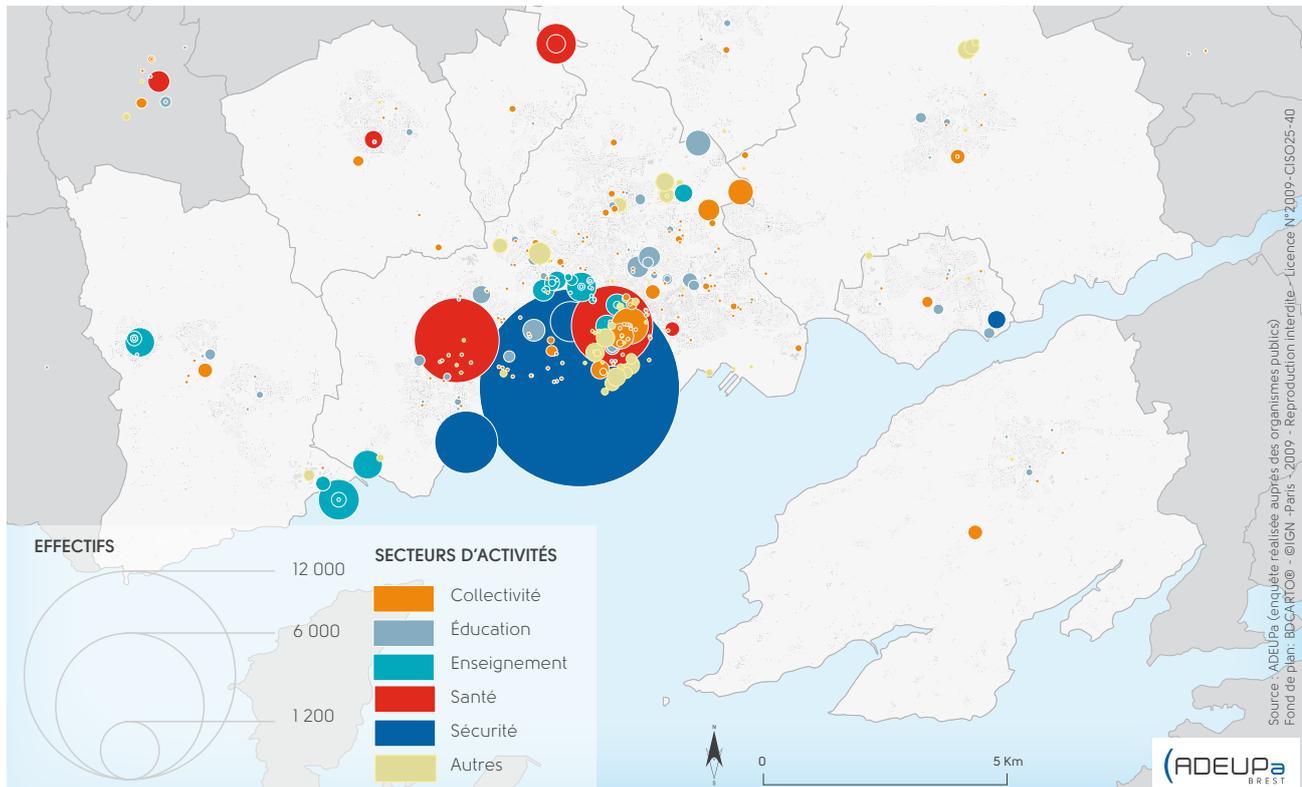
Certains salariés de la Défense sont porteurs de compétences ou d'expériences principalement liées à la nature technique des activités attachées à l'usage ou l'entretien de matériels de haute technologie. Leur présence contribue activement au développement des emplois métropolitains supérieurs, à l'image des atomiciens sur les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins ou encore des ingénieurs en robotique navale.

Outre le secteur de la Défense, peut être cité comme exemple le Centre

en route de navigation aérienne Ouest, en charge du trafic aérien sur le quart nord-ouest de la France. Des services déconcentrés de l'État, comme le Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF), développent également des compétences à l'échelle nationale.

# 2. Localisation des emplois publics

Cartographie des emplois publics dans Brest métropole océane



Une analyse de la répartition des structures publiques et de l'emploi au sein des communes du Pays de Brest permet de dégager une hiérarchie en quatre niveaux :

- > Un centre principal : la communauté urbaine
- > Une centralité secondaire : Landerneau
- > Des pôles intermédiaires
- > Les communes dotées d'un site militaire.

## LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST, PRINCIPAL PÔLE D'EMPLOIS PUBLICS (33 300 EMPLOIS)

L'agglomération brestoise concentre 33 300 des 43 100 agents publics présents dans le Pays de Brest, soit 77 % des effectifs totaux. Le Ministère de la Défense, le CHRU et Brest métropole océane s'imposent comme les plus grands employeurs de la communauté urbaine.

### Le Ministère de la Défense : 13 % des emplois de l'agglomération

La base navale de Brest accueille plus de 11 000 salariés. Toutefois, il convient de nuancer et de préciser que plus de 3 000 d'entre-eux appartiennent à la Force d'action navale et sont des personnels navigants, pour lesquels la définition de l'emploi au lieu de travail trouve rapidement ses limites. Le Défense possède aussi d'autres sites dans la

communauté urbaine: le Centre d'Instruction navale (1 390 salariés), l'hôpital inter-armées Clermont-Tonnerre (732) et le site pyrotechnique du Relecq-Kerhuon (140).

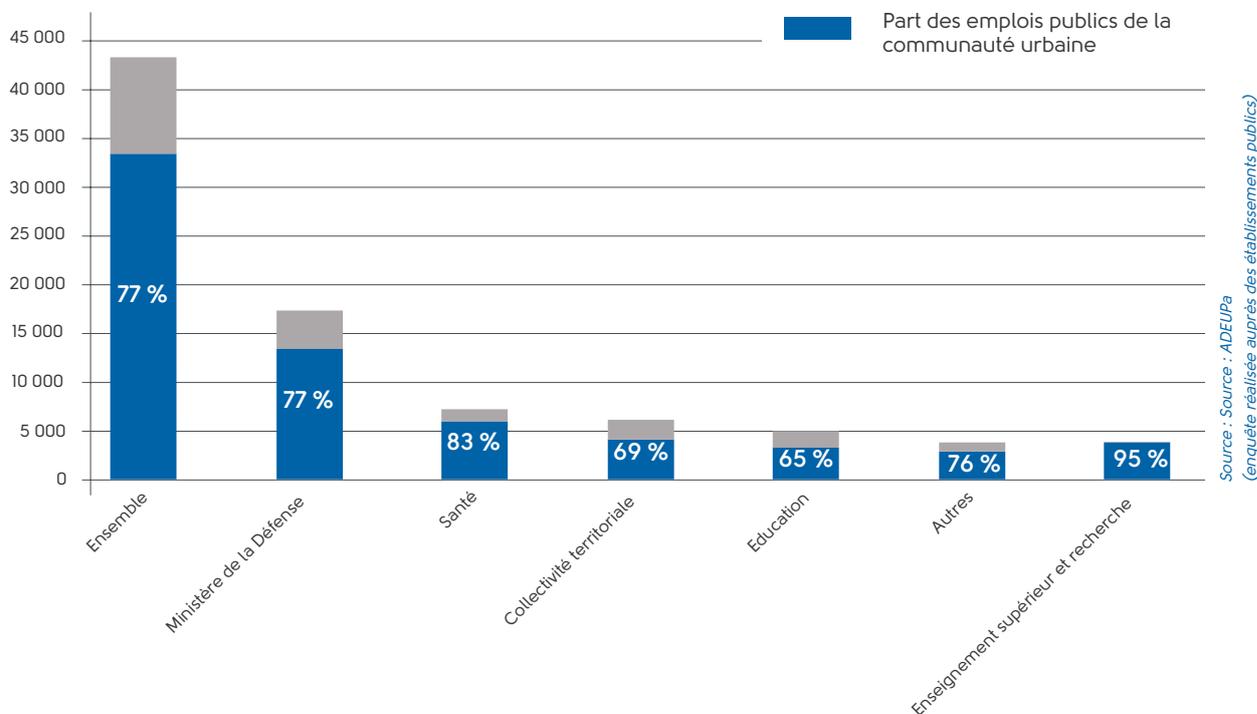
### Le Centre Hospitalier Régional Universitaire : 6 % des emplois de l'agglomération

Les emplois sont principalement répartis sur les sites de la Cavale Blanche (2 574), de l'hôpital Morvan (2 258), de Guilers (874) et de Bohars (691).

### Les services de Brest métropole océane : 3 % des emplois de l'agglomération

Les collectivités territoriales emploient 4 090 agents, dont 3 260 salariés dans les services de Brest métropole océane. La communauté urbaine se classe ainsi comme le 3<sup>ème</sup> employeur et représente 3 % des emplois de l'agglomération brestoise.

## Part de l'emploi public localisé dans la communauté urbaine dans l'ensemble de l'emploi public du Pays de Brest



### Au sein de la communauté urbaine, une part significative de l'emploi public à Brest, Bohars et Plouzané

Près de 28 000 emplois publics sont localisés dans la commune de **Brest**, soit le tiers de l'emploi total. Ce ratio témoigne du caractère prééminent de l'emploi public dans la ville centre. Les ressortissants du Ministère de la Défense représentent 16% des emplois, les effectifs du CHRU 6% et ceux des collectivités locales 3%.

**Plouzané** et **Bohars** se distinguent en affichant une part de l'emploi public supérieure à 50% de l'emploi total. A Bohars, commune de 3 300 habitants, 87% de l'emploi est public en raison de présence d'établissements dépendants du CHRU. L'hôpital de Bohars et le Centre René Fortin emploient à eux deux près de 900 salariés. À Plouzané, le Technopôle Brest-Iroise accueille des établissements de recherche et d'enseignement supérieur ; la part du secteur public atteint 59% dans l'emploi total.

La proportion de l'emploi public est faible dans les communes de **Guipavas**,

du **Relecq-Kerhuon**, de **Guilers** et de **Gouesnou**. Elles accueillent des zones d'activités économiques où prédominent les emplois de statut privé.



Photo : Hôtel de Ville - Benjamin Deroche

### LANDERNEAU, SECOND PÔLE D'EMPLOIS PUBLICS (1 600 EMPLOIS)

Du fait de son poids démographique, **Landerneau** accueille de nombreux services publics au service de son bassin de vie : un commissariat de Police, un siège de compagnie de Gendarmerie, le lycée polyvalent de l'Elorn, l'hôpital Ferdinand Grall... En outre, la ville dispose de services déconcentrés de l'Etat, à l'image du département d'appui territorial et du service Eau et Biodiversité de la Direction des territoires et de la Mer.

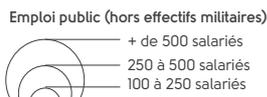
Au total, la commune dispose de 1 600 emplois publics qui se répartissent de la façon suivante : près de 37 % pour l'hôpital, 14 % pour les collectivités territoriales et 14% pour le lycée polyvalent de l'Elorn. Le secteur public représente 21% des emplois, part relativement limitée compte tenu de la présence de nombreux emplois privés.

## HUIT CENTRES URBAINS INTERMÉDIAIRES

L'emploi public est fortement corrélé au nombre d'habitants de la commune et à la taille du bassin de vie sur lequel elle rayonne. Les centres urbains intermédiaires se distinguent des autres communes du Pays de Brest par la présence de plusieurs établissements spécifiques.

### La présence d'un collège : le marqueur des centres intermédiaires

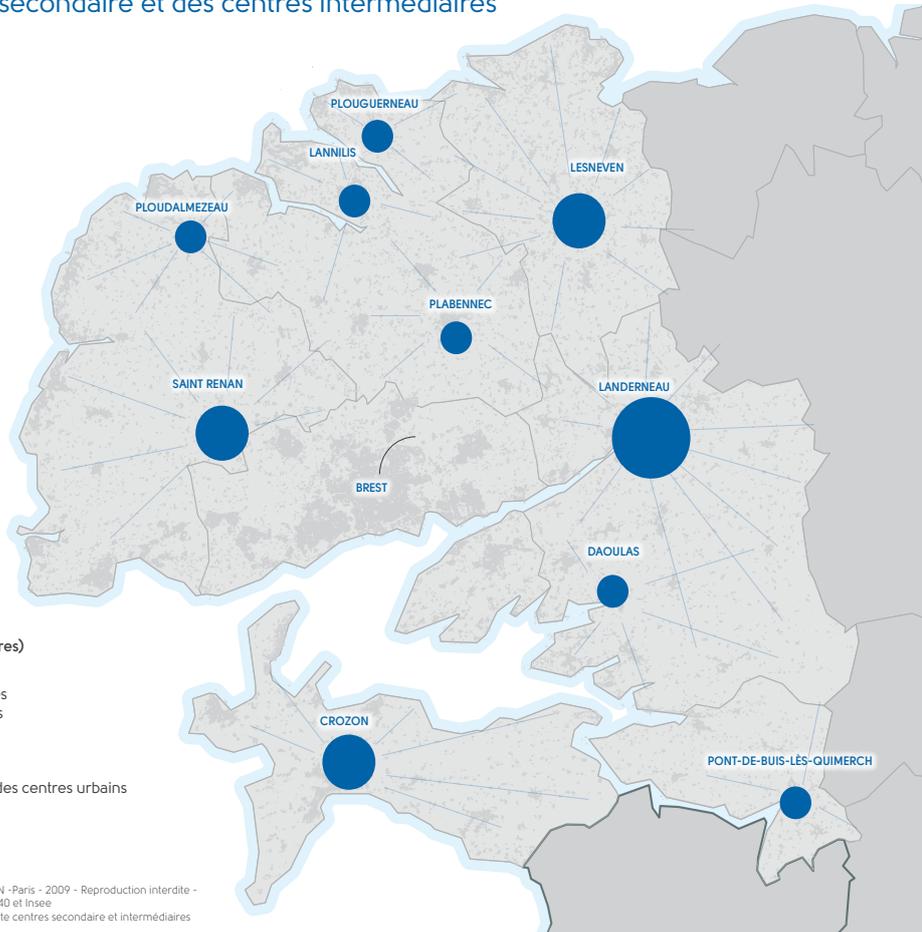
Le tableau page de droite, indique pour chaque centre les établissements publics présents. Toutes les communes concernées ont un collège, et dans la plupart des cas conjuguent également la présence d'une brigade de Gendarmerie et d'une trésorerie.



**Pont-de-Buis** se distingue par l'accueil d'un lycée (le seul en dehors de Brest et de Landerneau) et par l'absence de trésorerie et de brigade de Gendarmerie.



## Un centre secondaire et des centres intermédiaires



Source : GEOFLA® - ©IGN - Paris - 2009 - Reproduction interdite - Licence N°2009-CISO25-40 et Insee 42L\_20130613\_TD\_02\_Carte centres secondaires et intermédiaires

La commune de **Crozon** qui n'a pas de trésorerie, se voit à contrario dotée d'un hôpital local, à l'instar de **Lesneven** et de **Saint-Renan**.

### Une part modeste du secteur public

La part de l'emploi public dans les centres urbains intermédiaires est souvent très inférieure à la moyenne du Pays de Brest. Pourtant, les effectifs sont significatifs.

Les communes disposant d'un hôpital possèdent toutefois une part de l'emploi public supérieure aux autres pôles.

## Équipements caractéristiques des centres intermédiaires

COMMUNE	COLLÈGE	LYCÉE	TRÉSORERIE	HÔPITAL	GENDARMERIE
Crozon					
Daoulas					
Lannilis					
Lesneven					
Plabennec					
Ploudalmézeau					
Pont de Buis les Quimerch					
Saint-Renan					

■ Ne dispose pas de la structure  
□ Dispose de la structure

Source : ADEUPa et INSEE Recensement 2007

## L'emploi public dans les centres intermédiaires

COMMUNE	POPULATION 2009	EMPLOI PUBLIC	EMPLOIS 2009	PART DE L'EMPLOI PUBLIC
Crozon	7 697	2 235	3 599	62 %
Daoulas	1 768	201	734	27 %
Lannilis	5 199	216	1 952	11 %
Lesneven	6 912	440	3 179	14 %
Plabennec	7 924	156	2 855	5 %
Ploudalmézeau	6 225	157	1 675	9 %
Pont de Buis les Quimerch	3 821	191	2 186	9 %
Saint-Renan	7 468	493	2 497	20 %

Source : ADEUPa et INSEE

## DES SPÉCIFICITÉS PROPRES AUX COMMUNES DOTÉES D'UNE BASE MILITAIRE

L'implantation d'une infrastructure militaire peut influencer fortement sur la représentation du secteur public dans l'emploi des communes.

Le tableau ci-contre recense les communes du Pays de Brest dotées d'un site militaire.

Se démarquent **Roscanvel**, **Lanvéoc** et **Crozon** qui affichent toutes trois une part de l'emploi public supérieure à 60 % du fait de la présence de garnisons.

Le cas de la commune de **Loperhet** est particulier car elle accueille le Centre de coordination aérien de l'Armée de l'Air et le Centre en route de navigation aérienne Ouest, organisme civil.

Les communes disposant d'une station de renseignements ou d'un sémaphore (**Plouarzel**, **Brignogan-Plage**, **Kerlouan**, **Plougonvelin**, **Pencran**, **Camaret-sur-Mer**) sont moins sous influence du secteur public du fait d'effectifs moins nombreux.

## Impact du Ministère de la Défense dans l'emploi pour les communes disposant d'une base militaire

COMMUNE	PART DE L'EMPLOI PUBLIC	PART DE L'EMPLOI DÉFENSE
Roscanvel	83,2 %	77,4 %
Lanvéoc	73,1 %	71,8 %
Crozon	62,9 %	53,6 %
Brest	34,0 %	15,9 %
Loperhet	58,3 %	9,1 %
Plouarzel	11,3 %	5,5 %
Brignogan-Plage	18,4 %	4,3 %
Le Relecq-Kerhuon	10,2 %	3,9 %
Kerlouan	7,4 %	3,7 %
Plougonvelin	12,6 %	1,5 %
Pencran	7,6 %	1,3 %
Camaret-sur-Mer	16,0 %	0,7 %

Source : Ministère de la Défense et Insee - Traitement : ADEUPa

## La base de défense Brest / Lorient

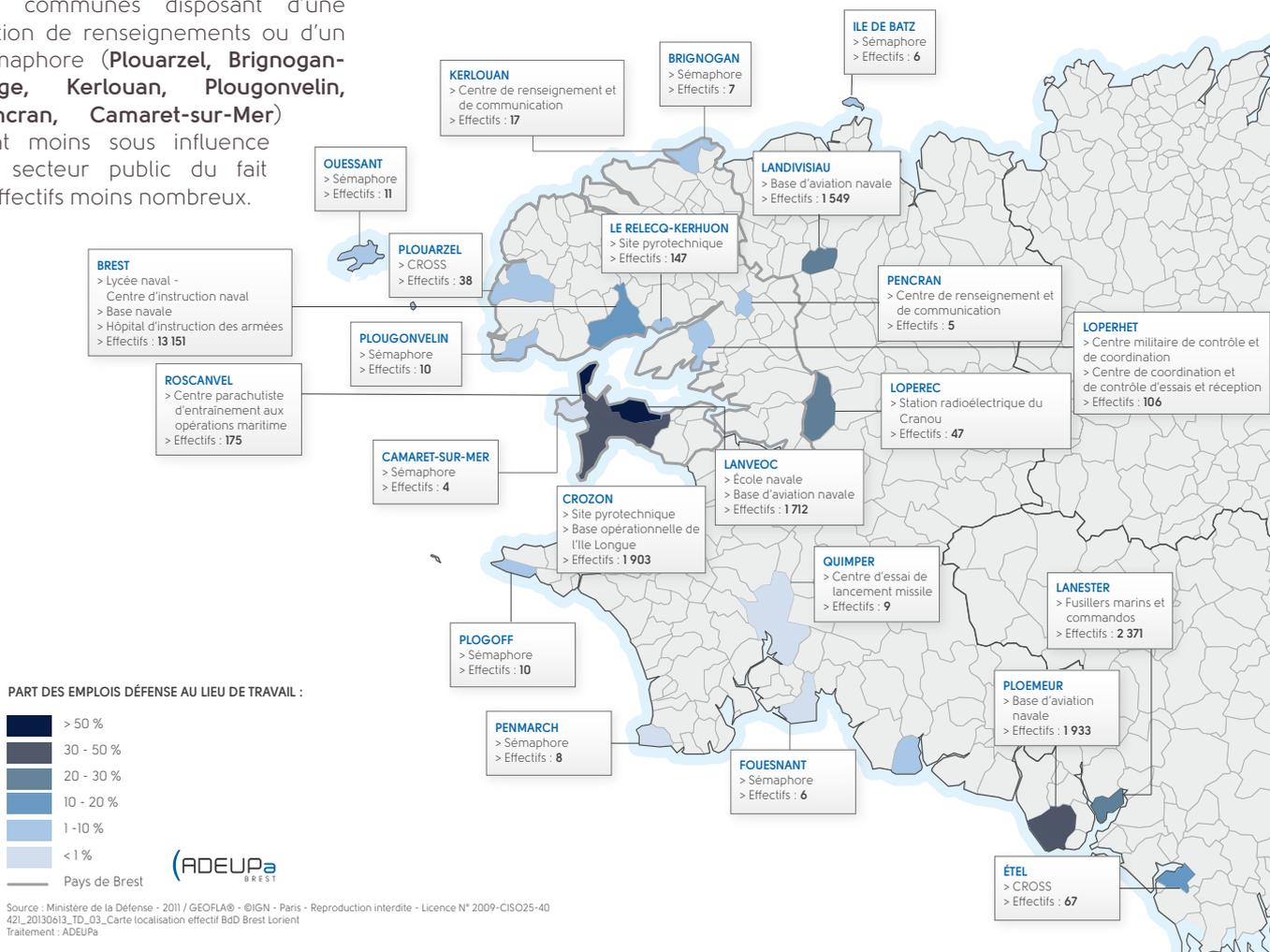




Photo : ADEUPa

## 3. Lieu de résidence des salariés du public

### 30 000 SALARIÉS RÉSIDENT DANS LE PAYS DE BREST

Au minimum, 30 000 salariés habitent dans le Pays de Brest, soit plus de 70% des effectifs du secteur public.

#### Un effet d'agglomération

Principal pôle d'emplois, la communauté urbaine constitue aussi le 1<sup>er</sup> lieu de résidence puisqu'environ 17 000 salariés du secteur public y résident.

En dehors de **Brest**, les agglomérations de **Quimper**, **Morlaix** et **Landivisiau** apparaissent comme des lieux de résidence privilégiés par les salariés du secteur public. La présence de sites d'étude de l'Université de Bretagne occidentale dans les deux premiers cas et la localisation de la base aéronavale à proximité de Landivisiau contribuent à ces choix.

#### Le phénomène de périurbanisation

En dehors de ces centralités, se distingue une hiérarchie de trois couronnes qui illustre le mouvement tendanciel de périurbanisation.

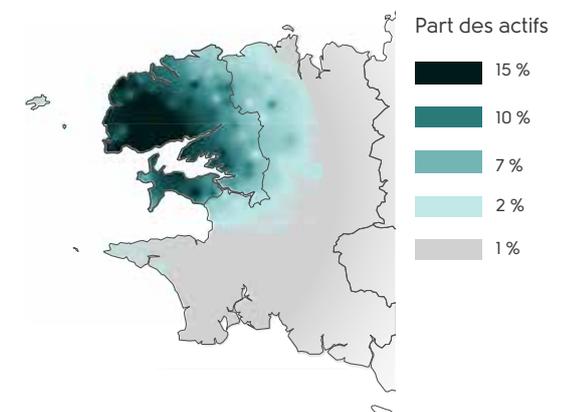
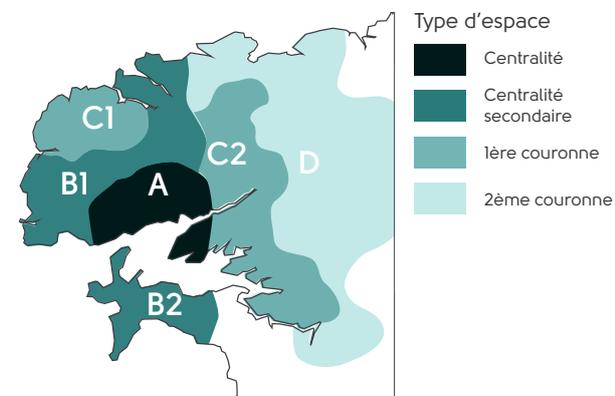
La première (B1) démontre l'attractivité résidentielle de la façade maritime, notamment le sud-ouest du Pays d'Iroise et le nord du Pays des Abers. Dans des communes littorales comme **Locmaria-Plouzané**, **Plougonvelin** ou **Landunvez**, la part des habitants travaillant dans le secteur public est importante. C'est également le cas dans de communes rurales telles que **Guipronvel**, **Lanrivouaré** ou **Tréouergat**.

La presqu'île de Crozon (B2) est marquée par la présence de nombreux militaires recherchant la proximité de leur lieu de travail : la BAN de **Lanvéoc** ou l'Île Longue.

Les couronnes suivantes (C1 et C2) se définissent en termes d'accessibilité à la ville centre. La «norme temporelle» implicite pour les déplacements domicile-travail de l'ordre de 20 à 25 minutes dans le Pays de Brest se vérifie.

En marge, une troisième couronne (D), plus diffuse, s'étend au-delà de la commune de **Landivisiau**.

#### Part des agents du secteur public dans les actifs de 15 à 64 ans au lieu de résidence



Source : GEOFLA® - ©IGN -Paris - 2009 -  
Reproduction interdite - Licence N°2009-  
CISO25-40 et ADEUPa Traitement : ADEUPa

## PRÈS D'UN MILLIARD D'EUROS VERSÉS AUX AGENTS PUBLICS DU PAYS DE BREST

Environ 980 millions d'euros de salaires ont été versés en 2010 aux salariés du secteur public qui travaillent dans le Pays de Brest.

### 800 millions d'euros de traitements versés à des résidents du Pays de Brest

En tenant compte des lieux de résidence, cela représente environ 800 millions d'euros de salaires perçus par des salariés du secteur public, qui résident dans le Pays de Brest.

L'analyse de la répartition des salaires versés montre une organisation spatiale presque identique à la ventilation des emplois publics. Elle révèle néanmoins que ce sont des agents publics à plus faibles revenus qui résident à l'est du Pays de Brest.

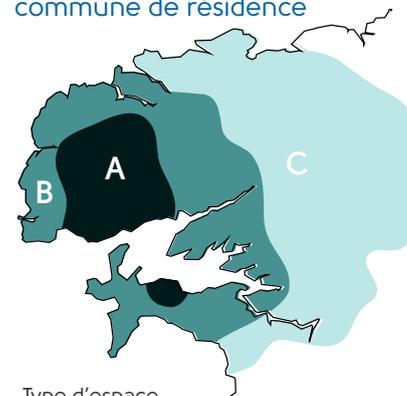
### Quelle part dans les revenus ?

La part des revenus des effectifs publics au sein des revenus fiscaux déclarés par commune définit une zone A moins dirigée vers le littoral et davantage vers les communes rurales du nord de la communauté urbaine. La part des salaires versés par le secteur public dans les revenus fiscaux s'étend de 13 à 23%. Dans la presqu'île de Crozon, **Lanvéoc** se distingue avec une part des revenus publics supérieure à 18%, en raison d'une population militaire nombreuse disposant de revenus élevés.

Dans une première couronne, la part des revenus publics représente de 8 à 13 % des revenus fiscaux. Au sein d'une seconde couronne, la part des revenus publics est comprise entre 2 et 11%.

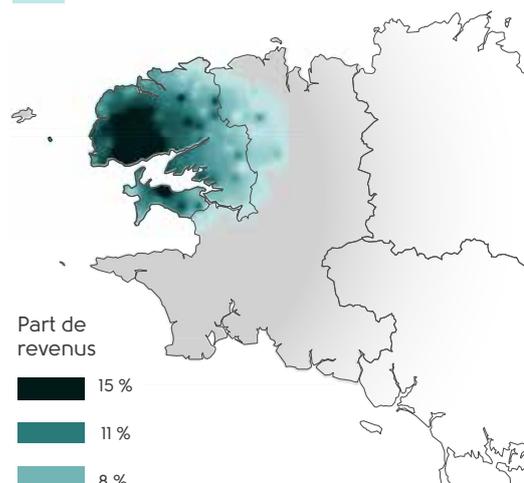
L'analyse spatiale des emplois publics et des salariés versés aux salariés fait ressortir clairement une façade littorale ouest très marquée par la part des actifs publics dans l'emploi total, mais beaucoup moins par la représentation des salaires dans les revenus fiscaux. A contrario, dans les communes rurales situées au nord de l'agglomération brestoise, l'impact de la présence de salariés du secteur public est plus marqué en termes de revenus.

### Part des revenus des agents publics dans l'ensemble des revenus fiscaux déclarés par commune de résidence



Type d'espace

- A** Centralité
- B** 1ère couronne
- C** 2ème couronne



Part de revenus

- 15 %
- 11 %
- 8 %
- 4 %
- 2 %

Source : GEOFLA® - ©IGN - Paris - 2009 -  
Reproduction interdite - Licence N°2009-CISO25-40  
et ADEUPa Traitement : ADEUPa

Ensemble des traitements  
980 M€



Hors Pays de Brest  
180 M€

Source : ADEUPa (Enquêtes réalisées auprès des établissements publics)  
Traitement : ADEUPa



Photo : ADEUPa

Le Pays de Brest se caractérise historiquement par une représentation importante du secteur public dans l'emploi. Au fil du temps, l'Etat a cherché à différentes reprises à mettre son organisation en adéquation avec de nouveaux enjeux ou contraintes. Sous forme de rationalisation des choix budgétaires ou de renouveau du service public, cette politique a pour finalité de traiter les questions d'organisation, de coût et de financement de l'administration de l'Etat.

## Des réformes récentes aux répercussions significatives

En 2001, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a témoigné de la volonté de promouvoir une gestion publique, tout à la fois plus efficace, plus transparente et plus démocratique. La révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée en juillet 2007, s'inscrit dans cette continuité en prônant un mouvement de modernisation de l'action publique.

Chaque ministère a vu son fonctionnement révisé par une refonte organisationnelle et structurelle. Le résultat se concrétise aujourd'hui sous la forme de plusieurs cartes renouées, remodelant le service public de proximité et par un effet domino, affaiblissant l'emploi. Par exemple, Morlaix a connu récemment des modifications organisationnelles avec la disparition de la succursale de la Banque de France en 2006, le transfert du Tribunal de grande Instance à Brest en 2010 et la réduction des attributions de la sous-Préfecture.

Dans le secteur de la Défense, les réformes récentes ont eu des répercussions sur l'emploi public. Le Livre Blanc de la Défense, établi en 2007, avait programmé la

suppression de 55 000 emplois dans les trois armées, pendant cinq ans. La réduction de l'engagement de l'Etat s'est traduite dans le Finistère par une perte de près de 4 630 militaires et civils du Ministère de la Défense entre 2005 et 2010.

## L'acte III de la décentralisation et la nouvelle loi de programmation militaire : quelles conséquences ?

Dans un contexte de crise des finances publiques et de poursuite de la refonte organisationnelle des services de l'Etat, de nouvelles réformes sont attendues.

Par l'Acte III de la décentralisation, dont le premier projet de loi sera débattu au Sénat à partir de mai 2013, le gouvernement affiche des enjeux de modernisation de l'action publique et de simplification de l'organisation des collectivités territoriales. L'objectif affiché est d'améliorer l'efficacité de l'action publique, qui sera ainsi moins coûteuse.

Par ailleurs, le nouveau Livre Blanc publié en 2013 propose la réduction de 24 000 nouveaux postes. Il faut attendre la future loi de programmation militaire pour évaluer plus précisément les conséquences pour les activités de défense dans le Pays de Brest.

**Directrice de la publication :**

Claire Guihéneuf

**Réalisation**

Nadine Le Hir, Guillaume Millau,  
François Rivoal

**Maquette et mise en page :**

ADEUPa avec le concours  
d'Hippocampe

**Photos de couverture :**

ADEUPa

**Contact :** ADEUPa – 24 rue  
de Coat ar Gueven 29200 Brest

**Tél :** 02 98 33 51 71

francois.rivoal@adeupa-brest.fr

**Site web :** www.adeupa-brest.fr

**Tirage :** 300 exemplaires

**Dépôt légal :** Juillet 2013

